
Mentor de session

Définition: Le mentor de session est un officiel de niveau 4 ou 5 qui offre un support à toutes les positions et qui a une attitude positive au développement des officiels. (ou tout officiel de niveau 3 avec assez d'expérience)

But: Offrir un support aux nouveaux officiels et aux officiels moins expérimentés facilitant ainsi leur apprentissage et leur développement. Augmenter la rétention des nouveaux officiels en offrant un environnement propice au plaisir pendant les sessions.

Rôle : Supporter les officiels qui débutent, et ce, à n'importe quelle position en particulier les juges de nage/virage et les chronométrateurs. Il est un complément à la formation reçue en offrant le côté pratique des cliniques d'officiel. En d'autres termes, il est un « coach ». Il est présent pour rassurer les officiels quand ils font face à de nouvelles situations minimisant ainsi les stress. Il n'est en aucun cas un remplacement au juge-arbitre. **Le mentor doit s'assurer de ne jamais interférer avec le rôle du juge-arbitre ou du directeur de rencontre.**

Le mentor de session **est** une personne ressource pour :

- Supporter et assister les officiels
- Fournir de l'information lorsqu'on lui demande
- Coacher l'officiel qui le demande
- Fournir des trucs ou méthodes de travail plus efficaces
- Répondre aux questions et clarifier/expliciter les règlements et procédures

Le mentor de session **n'est pas** présent pour :

- Remplacer le juge-arbitre
- Prendre des décisions
- Remplacer un officiel
- Répondre aux questions des entraîneurs
- Répondre aux questions des nageurs et nageuses
- Faire les pauses-pipi
- Donner de l'eau et les collations aux officiels

Procédure : Le Mentor de session devra :

Avant la session

1. Assister à la rencontre avec le directeur de rencontre et poser des questions si nécessaire.
2. Être présent au début de chacun des brefs de chacune des positions et devra être présenté aux officiels. Le juge-arbitre devra demander aux officiels leur niveau d'expérience pour que le mentor de session puisse porter son attention sur les besoins des nouveaux officiels.
3. Observer les brefs sans toutefois y participer (fantôme lors des brefs)
4. Il est obligatoire d'être présent à l'allocation du chrono-chef pour être présenté aux chronométrateurs
5. Il se peut qu'il doive quitter un bref pour assister au bref du chrono-chef ou assister aux questions du commis de course
6. Être à l'écoute des questions du commis de course

Pendant la session

1. Faire le tour de tous les postes et assister tous les officiels, en particulier les nouveaux juges de nage et virage et les nouveaux chronométreurs. Poser des questions pour ouvrir la discussion et répondre à toute interrogation.
2. Fournir l'information comme suit :
 - Donner l'information si connue
 - Obtenir l'information du juge-arbitre au besoin
 - Référer à un autre officiel si nécessaire
3. Utiliser des anecdotes et des situations pour expliquer le « pourquoi » et le « comment » des situations rencontrées. Voici 2 exemples :
 - Rassurer le chronométreur qui a manqué un temps d'arrivée en expliquant que, a) nous en avons tous manqués et nous en manquerons sûrement encore et b) ce n'est pas grave, car nous avons une plaque, le temps de l'autre chronométreur et les positions d'arrivées du juge-arbitre
 - Supporter le travail du commis de course lors des bris d'égalité si celui-ci n'est pas familier avec les procédures et donc, s'assurer que tous les personnes ont été avisées (entraîneurs, athlètes, juge-arbitre, starter, chronométreurs, chrono-chef, contrôleurs de virage, juge de nage, électronique et secrétariat)

Après la session

1. Fournir au CPO une rétroaction (questions posées, interventions nécessaires...) pour potentiellement ajuster les documents de formation, les cours offerts, le coaching, ainsi que l'information transmise lors des brefs par les juges-arbitres

Spécifications :

- Doit demeurer disponible en tout temps
- Doit demeurer le même pendant toute la session
- Peut mentorer le juge-arbitre, mais dans les coulisses et non pas pendant les brefs ou devant les autres officiels. Le juge-arbitre est toujours celui en charge, et ce, même si le mentor est beaucoup plus expérimenté que le juge-arbitre
- Doit connaître son « champ d'action » et ses « limites d'intervention »
- Faire respecter le code d'éthique (rapporter au juge arbitre...)
- Peut être retiré de ses fonctions en tout temps par le juge-arbitre ou le directeur de rencontre
- N'organise pas le jury d'appel. Ceci est la responsabilité du directeur de rencontre
- Ne siège pas sur un jury d'appel. Ceci est pour la même raison qu'il ne fait pas de remplacement. Il doit être disponible pour répondre à toutes les questions immédiatement. C'est aussi pour la même raison que le mentor de session n'est pas le directeur de rencontre ou le Responsable des officiels. Ces gens sont déjà occupés à d'autres tâches

*****Explication pour le responsable des officiels*****

- Nous sommes présentement dans une situation précaire et nous avons parfois un manque d'officiel
- Il demeure important de mandater quelqu'un à ce poste pour augmenter la rétention des nouveaux officiels
- La façon de contrecarrer cette situation est d'utiliser seulement un starter
- En aucun temps, les starters doivent être inter changés pour devenir mentor
- Le mentor de session doit demeurer le même pendant toute la session
- En aucun temps, le directeur de rencontre ou le responsable des officiels deviendra le mentor de session, car si un problème majeur survenait, ces 2 positions ne seraient plus disponibles pour offrir le support nécessaire